

## DÉLIBÉRATION 2022 – 30

### SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD-PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Objet : Subvention d'investissement dans le cadre de l'expérimentation pour un réseau bas débit LoRa public**

Le quinze décembre deux mille vingt-deux, le comité syndical du Syndicat mixte ouvert Nord – Pas-de-Calais Numérique n'a pu se réunir, faute de quorum, à Lille, dans les locaux du Conseil régional des Hauts-de-France, sur convocation en date du neuf décembre deux mille vingt-deux de Monsieur Christophe COULON, Président du Syndicat mixte.

Conformément au règlement intérieur du Syndicat mixte, le vingt décembre deux mille vingt-deux, à Lille, le comité syndical du Syndicat mixte ouvert Nord Pas-de-Calais Numérique s'est réuni sans condition de quorum pour une seconde séance en visioconférence, sur convocation en date du seize décembre deux mille vingt-deux, sous la présidence de Monsieur Christophe COULON.

Collectivité	Membre	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil régional des Hauts de France	Mme Valérie BIEGALSKI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Emilie BOMMART	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Christophe COULON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Arnaud DECAGNY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. COULON
	M. Luc FOUTRY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Alban HEUSELE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme BOMMART
	M. Yvan HUTCHINSON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Frédéric LETURQUE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Jean-Michel MICHALAK	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Benoît TIRMARCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Département du Nord	M. Grégory BARTHOLOMEUS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Luc MONNET	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Nicolas SIEGLER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Anne VANPEENE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Département du Pas-de-Calais	M. Claude BACHELET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Claude DISSAUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Véronique THIEBAUT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Sophie WAROT-LEMAIRE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Collège ENT	M. André FIGOUREUX	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. DAUCHY
	M. Jean-Louis DAUCHY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>3</b>

## Préambule

L'expérimentation entreprise par le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique relative à la mise en œuvre d'un réseau public bas débit pour l'internet des objets (réseau LoRa) comprend l'étude d'un certain nombre de cas d'usage intéressant les collectivités territoriales et leurs établissements publics. Ces cas d'usages correspondent à la réalisation de mesures régulières, au transport, via le réseau LoRa, des données générées, au traitement de ces données et à leur présentation, en vue de permettre leur exploitation par les collectivités pour le pilotage de leurs ressources et de leurs politiques publiques. Parmi ces cas d'usages le modèle de la télérelève des compteurs paraît incontournable, au regard de son universalité et des volumes considérés qui le rendent prioritaire pour les collectivités. Au titre de l'expérimentation le syndicat mixte et son partenaire, la Communauté de communes du Ternois, ont identifié la télérelève du réseau de distribution d'eau potable du Syndicat des eaux du Saint-Polois en tant que cas d'usage d'intérêt primordial. Aussi ces partenaires se sont-ils rapprochés de la société VEOLIA, concessionnaire du réseau, pour déterminer le périmètre et les modalités d'une possible expérimentation de la télérelève des compteurs d'eau. VEOLIA ayant donné son accord le périmètre de la commune de Gauchin-Verloingt a été choisi pour l'expérimentation.

La mise en compatibilité de certains des compteurs et l'installation de capteurs LoRa sur l'ensemble, que devra réaliser le concessionnaire, génèrent une dépense d'investissement, qui sera prise en charge par le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique, et une dépense de fonctionnement, qui sera prise en charge par la Communauté de communes du Ternois.

L'expérimentation déterminera les capacités et les contraintes d'interconnexion des systèmes d'information entre la société Axione et la société BIRDZ, partenaires en charge de la collecte et du traitement des données, agissant respectivement pour le compte du Syndicat Mixte et de VEOLIA EAU.

## Le comité syndical,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Considérant** le caractère essentiel de tester un cas d'usage de télérelève de compteur par technologie LoRa dans le cadre de l'expérimentation relative à la mise en place d'un réseau LoRa public, au regard des volumes concernés et pour des services publics qui concernent toutes les collectivités,

**Considérant** que les partenaires ont identifié le réseau de distribution d'eau potable du syndicat des eaux du Saint-Polois, dont le concessionnaire est la société VEOLIA,

**Considérant** que, en vertu du contrat d'affermage, le déploiement du service de télérelève est indissociable des opérations d'exploitation du réseau d'eau potable et que la mise en compatibilité des équipements à la technologie LORA ne peut être réalisées indépendamment par un tiers,

**Considérant** que la mise en œuvre de l'expérimentation de ce cas d'usage entraînerait des frais de mise à niveau du réseau pour le rendre compatible à la télérelève par technologie LoRa, qui seraient à la charge du concessionnaire sans que celui-ci puisse espérer amortir cet investissement au regard de la durée de l'expérimentation, de son périmètre réduit par rapport à celui du réseau concédé et du caractère par nature incertain des suites à donner à cette expérimentation,

**Considérant** qu'il conviendrait ainsi au Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique, maître d'ouvrage de cette expérimentation, de compenser les coûts d'investissement supportés par le concessionnaire en lui versant une subvention d'investissement,

**Après avoir entendu le rapporteur,  
Sur proposition du Président,**

### **DECIDE**

**D'autoriser** le versement d'une subvention d'investissement à la société VEOLIA, pour la mise en conformité du réseau avec les conditions de l'expérimentation de la télérelève des compteurs d'eau par technologie LoRa sur le périmètre de la commune de Gauchin-Verloingt, pour un montant de 28 947 €,

**D'autoriser** le Président à signer tout document afférent à cette opération, notamment les éventuelles conventions différentes parties prenantes à cette expérimentation.

Le Président et le Directeur du Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cette délibération.

Adopté par :

- Voix pour : 8
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Suffrages exprimés : 8
- Collège ne prenant pas part au vote : 2

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,

M. Christophe COULON

